

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE :

BUREAU

DU JOURNAL,

Rue Perez Castellanos n. 162.

HONNEUR ET PATRIE 3

PRIX

DE L'ABONNEMENT

2 PATACONS par mois.

Le PATRIOTE paraît trois fois la semaine, le DIMANCHE, le MERCREDI et le VENDREDI. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on adresse les lettres et avis à M. JH. REYNAUD, propriétaire gérant.

MONTEVIDEO.

24 JANVIER 1850.

DISTRIBUTION DES PRIX

AU
COLLEGE UNIVERSITAIRE
DE
MONTEVIDEO.

Cette solennité a eu lieu le dimanche 13 courant, dans la chapelle de Saint Ignace, disposée à cet effet. Comme amis des progrès de l'éducation, nous n'avons pas négligé d'assister à cette fête, et nous y avons applaudi autant aux heureuses dispositions manifestées par les élèves qu'à l'intelligence des professeurs et à la sollicitude dont le gouvernement entoure cet établissement naissant.

Nous avons attendu pour en rendre compte que le Comercio del Plata publiât tous les documens qui s'y rapportent, afin de le faire avec plus d'exactitude; cette publication a eu lieu dans le numéro de samedi dernier.

La chapelle de Saint Ignace, malgré son étendue, s'est trouvée beaucoup trop petite pour contenir, avec tous les élèves, au nombre de 240, la nombreuse réunion que cette solennité avait attirée.

Nous avons regretté que des dispositions, plus en harmonie avec l'objet qu'on se proposait, n'eussent pas été prises d'avance, afin que sans incommoder les élèves, dont c'était la vraie fête ce jour là, on put placer convenablement tous les parents des enfans, qui devaient être conviés, et en général tous les assistans. Nous avons pensé, au reste, que les Directeurs de l'établissement n'avaient pas compté sur une réunion aussi nombreuse et que les circonstances malheureuses où se trouve le pays, ne leur avaient pas permis de faire les frais nécessaires à l'installation d'un plus grand local au dehors. Il faut dire que la bonne grâce et une simplicité de bon goût, on supplée avec avantage à ces petits inconvéniens.

M. le ministre de l'intérieur, Don Manuel Herrera y Obes, a présidé en personne cette cérémonie, comprenant sans doute que l'instruction publique est une magistrature qu'il appartient aux hommes d'état éclairés d'exercer, car, ainsi qu'il a dit lui-même dans une brillante allocution, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, par le défaut d'espace :—« Le temps n'est pas loin où nous disparaîtrons, et c'est vous, mes amis, qui nous remplacerez. » M. le ministre était en outre assisté d'une commission de l'Université et du Collège National.

La séance s'est ouverte par la lecture des procès verbaux, rendant compte des examens publics qui avaient eu lieu les jours précédens, et des résultats obtenus dans les différentes classes; puis on a procédé à la distribution des prix.

Nous nous permettrons de faire à ce sujet une petite remarque,—d'autant plus qu'elle s'adresse plutôt aux parents des enfans qu'aux professeurs, qui ne font en cela que suivre un usage établi, et sacrifier à un de ces préjugés de famille que l'on aurait tort de respecter trop longtemp. Nous voulons parler de la profusion des prix et des marques de distinction. Ainsi, il nous a paru que sur les 240 élèves, que compte le collège, il avait été distribué plus de 200 prix ou médailles. C'est là un abus, un grand abus. Que les parents le sachent bien, ce n'est pas en exaltant le petit mérite de leurs enfans qu'ils en feront des hommes de mérite, et il ne convient pas plus de voir dans un collège tous les élèves couronnés, que dans une armée tous les soldats décorés. Une marque distinctive ainsi prodiguée cesse d'exciter le noble courage et l'ambition; au lieu d'entretenir l'émulation, elle l'éteint, elle l'étouffe.—Debout, pendant trois heures, notre tête planait sur ces jeunes intelligences qui contiennent l'avenir de la République Orientale, et les souvenirs que ce délicieux spectacle rappelait à notre pensée se reportaient davantage et avec plus de satisfaction sur les luttes qu'une année sans prix nous avait engagés à soutenir, sur les efforts que nous avions faits pour ne pas encourir la honte de sortir du collège une seconde année sans la moindre distinction, plutôt que sur le plaisir, ineffable sans doute pour tout écolier, d'être proclamé pour son mérite et couronné par un ministre ou par toute autre haut fonctionnaire. On ne sait pas assez ce que peut une noble émulation, et si les parents le savaient bien, ils seraient les premiers à solliciter des instituteurs plus de mesure dans la distribution des récompenses; nous nous adressons aux parents, parce que nous croyons que c'est à leur susceptibilité paternelle qu'on sacrifie, en agissant ainsi. Nous ne citerons qu'un exemple, parmi les distinctions proclamées à la solennité du 13, pour n'avoir à entrer dans aucune citation de noms propres; « dans la classe de mathématiques tous les élèves ont mérité la classification de bons. » Quelles qu'aient été l'application des élèves, leur aptitude, leurs bonnes dispositions, nous ne pensons pas que le mérite, l'application, les progrès de chacun d'eux fussent absolument égaux; il doit y avoir eu ne fut ce qu'une légère différence, chez un ou deux élèves au moins; elle n'a pas été appréciée. Voilà où entraînent les généralités et les trop larges distributions de distinction ou de faveurs.

On sait qu'en Europe, dans les classes qui sont composées chacune de 40 à 80 élèves il n'est jamais donné plus de 2 à 3 prix et 1 à 3 accessits pour chaque branche de l'instruction, et qu'en philosophie surtout il n'est donné qu'un seul ou deux prix; comme au Grand Concours, qui est composé des meilleurs élèves de tous les collèges, il n'est donné que 5 prix, si nous avons bonne mémoire, dont le premier est appelé prix d'honneur—le premier prix de France—et donne droit à quelques privilèges, comme l'entrée gratuite dans une des hautes écoles du gouvernement, etc. Ce concours a pour origine un legs d'un ami des progrès de l'instruction. Chacun de nos Lycées (collèges royaux) de Paris, compte environ un millier d'élèves, et il est distribué tout au plus 150 prix et 100 accessits.

On nous pardonnera, nous le pensons, cette observation critique, que l'intérêt que nous portons à la jeunesse orientale nous a seul dictée.

Nous citerons avec la plus grande satisfaction les élèves qui, désignés les premiers dans chaque classe, nous ont paru avoir emporté les premiers prix :

—En philosophie; D. Adolpho Aisina, D. Fermin Ferreira et D. Lucas Herrera y Obes.

—Dans l'enseignement primaire supérieur; D. Manuel Aguiar, D. Juan Halliburton, D. Lucas E. Perez, D. Jacobo Varela, D. Meliton Maria Gonzales et D. E. Martin Rosa.

—En langue française, comme dans l'enseignement primaire élémentaire—nous ne citerons personne, puisque suivant le procès verbal « il est presque impossible de décider si quelque élève a surpassé les autres—et que tous ont mérité une mention spéciale (todos sobresalieron). » Autre exemple de l'abus que nous avons signalé.

—En arithmétique, de jeunes enfans de 5 à 7 ans ont appelé l'attention particulière des examinateurs, ce sont : Carlos Aguiar, Mateo Palomaque, Nicanor J. Gonzales et Carlos Kemsley.

Après la lecture des procès verbaux, il a été prononcé plusieurs discours par les élèves qui ont été fort applaudis, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici; nous nous bornerons à rapporter celui du jeune Jacobo Varela, âgé de 9 ans, qui a été dit en français avec une excellente diction et une prononciation parfaite. C'est au reste celui qui a clos la solennité du jour :

« Monsieur le ministre,

« Les élèves du Collège national... Voilà l'œuvre de vos soins paternels : Vous pouvez vous en glorifier.

« Le tems ne peut rien pour la détruire, parcequ'elle est fondée sur l'intelligence, mais il est tout puissant pour la fortifier et l'affermir en la préservant de toute oscilla-

tion et de prisonnier libre.

D'ailleurs, eût-il voulu se sauver, la chose était devenue impossible, la moitié de la population de Fontenay-aux-Roses encombraient la rue de Diane et la Grande Rue.

Jacquemin, comme je l'ai dit, s'approcha de l'oreille de M. Ledru.

—Croyez-vous, monsieur Ledru, demanda Jacquemin à demi voix, croyez-vous qu'une tête puisse parler, une fois séparée du corps ?

M. Ledru poussa une exclamation qui ressemblait à un cri, et pâlit visiblement.

—Le croyez-vous ? dites, répéta Jacquemin. M. Ledru fit un effort.

—Oui, dit-il, je le crois.

—Eh bien!... eh bien!... elle a parlé.

—Qui ?

—La tête... la tête de Jeanne.

—Tu dis ?

—Je dis qu'elle avait les yeux ouverts, je dis qu'elle a remué les lèvres. Je dis qu'en me regardant elle m'a appelé : Misérable !

En disant ces mots, qu'il avait l'intention de dire à M. Ledru tout seul, et qui, cependant, pouvaient être entendus de tout le monde, Jacquemin était effrayant.

—Oh ! la bonne charge, s'écria le docteur en riant : elle a parlé... une tête coupée a parlé. Bon, bon, bon ! Jacquemin se retourna.

—Quand je vous le dis, fit-il.

—Eh bien ! dit le commissaire de police, raison de plus pour que nous nous rendions à l'endroit où le crime a été

Feuilleton du Patriote.—24 JANVIER 1850.

LES MILLE ET UN FANTOMES.

II.

L'IMPASSE DES SERGENS.

(Suite.)

—En tout cas, nous allons bien voir, dit le docteur Robert, ne demeure-t-il pas impasse des Sergens ?

—Oui, répondirent les deux gendarmes.

—Eh bien ! monsieur Ledru, dit le docteur en s'adressant au maire, allons impasse des Sergens.

—Je n'y vais pas ; je n'y vais pas, s'écria Jacquemin en s'arrachant des mains des gendarmes avec un mouvement si violent, que s'il eût voulu fuir, il eût été, certes, à cent pas avant que personne songeât à le poursuivre.

—Mais pourquoi n'y veux-tu pas venir ? demanda le maire.

—Qu'ai-je besoin d'y aller, puisque j'avoue tout, puisque je vous dis que je l'ai tuée, tuée avec cette grande épée à deux mains que j'ai prise au Musée d'artillerie l'année dernière ? Conduisez moi en prison : je n'ai rien à faire là-bas, conduisez moi en prison.

Le docteur et M. Ledru se regardèrent.

—Mon ami, dit le commissaire de police qui comme M. Ledru, espérait encore que Jacquemin était sous le poids de quelque dérangement d'esprit momentané, mon ami, la confrontation est d'urgence : d'ailleurs il faut que vous soyez là pour guider la justice.

—En quoi la justice a-t-elle besoin d'être guidée ? dit Jacquemin ; vous trouverez le corps dans la cave, et, près du corps, dans un sac de plâtre, la tête; quant à moi, conduisez-moi en prison.

—Il faut que vous veniez, dit le commissaire de police.

—Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Jacquemin, en proie à la plus effroyable terreur. Oh mon Dieu ! mon Dieu ! si j'avais su...

—Eh bien ! qu'aurais-tu fait ? demanda le commissaire de police.

—Eh bien ! je me serais tué.

M. Ledru secoua la tête, et s'adressant du regard au commissaire de police, il sembla lui dire : il y a quelque chose là-dessous.

—Mon ami, reprit-il en s'adressant au meurtrier, voyons, expliquez-moi cela, à moi.

—Oui, à vous, tout ce que vous voudrez, Monsieur Ledru, demandez, interrogez.

—Comment se fait-il, puisque tu as eu le courage de commettre le meurtre, que tu n'aies pas celui de te retrouver en face de ta victime ! Il s'est donc passé quelque chose que tu ne nous dis pas ?

—Oh oui ! quelque chose de terrible.

—Eh bien ! voyons, raconte.

—Oh ! non ; vous diriez que ce n'est pas vrai, vous diriez que je suis fou.

—N'importe ! que s'est-il passé ? dis-le moi.

—Je vais vous le dire, mais à vous.

Il s'approcha de M. Ledru. Les deux gendarmes voulurent le retenir, mais le maire leur fit un signe, ils lais-

tion et de tout bouleversement. Les œuvres de l'intelligence, par leur stabilité, et leur durée, sont marquées au sceau du caractère divin, dont elles sont une étincelle.

« Les élèves de la classe de français ne peuvent résister au désir de se présenter devant V. E. en ce jour solennel, pour offrir au gouvernement et aux dignes directeurs de ce collège, la vive reconnaissance, dont ils sont pénétrés.

« Veuillez donc, monsieur le ministre, agréer les vœux que nous formons pour la félicité de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la jeunesse. »

Il nous reste, en terminant, à joindre nos faibles marques d'approbation et de respect en faveur du Directeur de ce Collège, M. le docteur Peña, qui paraît s'être concilié au plus haut degré, avec l'amour des enfans, l'estime et la reconnaissance publique. C'est là, un bien juste prix des nobles efforts de ce digne précepteur, qui a voué sa vie à l'enseignement de la jeunesse.

Nous ne saurions mieux clore cet article qu'en reproduisant une lettre bien sentie et pleine de sentimens distingués que M. le docteur Odicini a adressée à cette occasion au *Comercio del Plata*, mais l'espace ne nous permet pas autre chose que de donner place au joli sonnet par lequel il la termine :

SONETTO.

Del Tirone Oriental, buon Direttore,
Ben mostrasti che il guidi in cammin retto;
Voiché invitato, ed al cimento astretto
Sorti trionfante, ed há meritato onore.

Prosegua, ó Peña il Cittadin diletto
Educa, e reggi con l'usato amore,
Che ognor, com ora, mererai romore
Le sue meritate lodi, il tuo concetto.

E Voi, che di sapienza ampio tesoro
Spiegaste, o di quel Dotto Alunni degni,
La Patria ai suo bisogni vi destina.

Ma se tal Bene, e così bel Decoro
Son d'amante Governo e prove, e pagni.....
Et'ua la gloria, Herrera; ed è divina.

DERNIERES NOUVELLES.

On sait que Pierre Bonaparte, fils de Lucien et représentant du peuple, avait été nommé commandant de la légion étrangère en Algérie, et qu'il avait accepté cette honorable mission. Comme son cousin Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, sans demande ni autorisation, il quitta son poste tout d'un coup et revint à Paris prendre sa place sur les bancs de l'Assemblée. En conséquence de cette grave infraction à la discipline, et sur le rapport du ministre de la guerre, le président de la République a révoqué le décret qui avait nommé M. Pierre Bonaparte à ce commandement, faisant voir ainsi que la loi est égale pour tous.

—L'affaire avec les Etats Unis était aussi comme arrangée, ainsi qu'on en peut facilement augurer par la réception que fit le président de la République au ministre américain.

commis. Gendarmes, emmenez le prisonnier.

Jacquemin jeta un cri en se tordant.

—Non, non, dit-il, vous me comprenez en morceaux si vous voulez, mais je n'irai pas.

—Venez, mon ami, dit M. Ledru. S'il est vrai que vous ayez commis le crime terrible dont vous vous accusez, ce sera déjà une expiation. D'ailleurs, ajouta-t-il en lui parlant bas, la résistance est inutile, si vous n'y voulez pas venir de bonne volonté, ils vous y mèneront de force.

—Eh bien ! alors, dit Jacquemin, je veux bien, mais promettez-moi une chose, Monsieur Ledru.

—Laquelle ?

—Pendant tout le temps que nous serons dans la cave, vous ne me quitterez pas.

—Non.

—Vous me laisserez vous tenir la main ?

—Oui.

—Eh bien ! dit-il, allons.

Et tirant de sa poche un mouchoir à carreaux, il essuya son front trempé de sueur.

On s'achemina vers l'imposée des Sergens.

Le commissaire de police et le docteur marchaient les premiers, puis Jacquemin et les deux gendarmes.

Derrière eux venaient M. Ledru et les deux hommes qui avaient apparu à sa porte en même temps que lui.

Puis roulait, comme un torrent plein de houle et de rumeurs, toute la population à laquelle l'étais mêlé.

Au bout d'une minute de marche à peu près, nous arrivâmes à l'imposée des Sergens. C'était une petite ruelle

—Le *Lloyd* de Vienne annonçait à la fin d'octobre que le 15 novembre il devait y avoir de nouvelles exécutions en Hongrie, où le général Haynau poursuit son odieuse mission de sang et de vengeance, et que le cabinet allait prolonger l'état de siège en Hongrie pendant trois ans. Tous les plans d'organisation, dit la feuille autrichienne même, sont inutiles et sans but en présence de ces faits sanglans, et qui pis est c'est que les ministres le savent. — Les Juifs de Pesth n'avaient pas encore pu payer la contribution à laquelle les avait imposés le général Haynau, 200 000 florins (environ 90,000 piastres); mais ce barbare venait de les informer que s'ils ne l'acquittaient pas dans les 48 heures il emploierait des mesures violentes pour faire exécuter ses ordres.

Voilà, comme on fait de l'ordre en Autriche, et comme les monarchiens font de la modération ! Néanmoins, lors qu'une nouvelle révolution éclatera, dans six mois ou dans dix ans, on sera encore fort étonné, parmi les bons gens où l'horizon politique se borne à leur entourage, et le pas au jour qui vient de finir; on criera fort contre les révolutionnaires et les démagogues, on vaudra les douceurs du gouvernement paternel de S. M. I. on rappellera en frémissant des dates terribles comme celle de 93, et l'on dira que rien ne peut se comparer à un gouvernement représentatif modéré—sans penser que ce gouvernement a eu à sa solde un bourreau qui s'appelait Haynau et que ce bourreau a abattu en quelque mois toutes les têtes qui, dans le beau royaume de Hongrie, dépassait la hauteur de son épée, et que ceux qui se soulevaient en criant : vengeance et liberté, étaient les fils de ces victimes de 1849. Emile de Girardin, qui n'est pas notre ami, avait raison quand il disait que ce ne sont pas les peuples qui aujourd'hui sont révolutionnaires, que ce sont les gouvernemens. En effet, c'est la révolution que le général Haynau sème dans l'empire d'Autriche.

—Paris, 19 novembre.—Fonds du 5 p. 0/0, fr. 90 15 —du 3 p. 0/0 fr. 56 75.

—A Rio de Janeiro, l'Assemblée Générale Législative du Brésil avait été ouverte le 1er janvier, par un discours de l'Empereur, dans lequel on remarque les paragraphes suivans :—« Je m'appliquerai à maintenir les relations pacifiques qui existent entre le Brésil et les puissances étrangères, tant que je pourrai le faire en conservant l'honneur et la dignité nationale. J'appelle votre attention sur la nécessité de prendre des déterminations qui autorisent le gouvernement à augmenter les forces de l'armée de terre et de mer et qui leur donnent une organisation plus régulière et plus rigoureuse..... »

Une lettre de Rio Grande, du 11 courant dit :—« que par le dernier vapeur qui a mis en mer pour Rio de Janeiro est parti un envoyé de tous les *Estancieros* brésiliens, pour demander au gouvernement sa protection contre les forces d'Oribe, attendu qu'ils ne sont plus maîtres de rien, et qu'au cas où leur gouvernement leur refuserait son appui, ils étaient résolus à poursuivre l'affaire à leurs risques et péril. »

(*Comercio del Plata.*)

La *Fama* est arrivée avant hier de Buenos Ayres, elle a amené quelques passagers venus de Franco par un navire français; dont le capitaine s'est assez mal conduit pour mériter les blâmes les plus sévères, à cause de la mauvaise nourriture et des mauvais traitemens dont les émigrans ont été l'objet pendant toute la traversée. L'état du marché à Buenos Ayres était des plus déplorable, et tous les articles y étaient à très bas prix, suite de demandes et d'écoulemens. Un navire français avait été affrété à 48 fr. pour les cuirs secs ! Jamais les frets ne se sont vus aussi bas dans ces contrées. Il y avait néanmoins encore 20 navires français dans le port sans emploi. En conséquence de cette surabondance de produits d'importation, la plus grande gêne se manifestait dans toutes les classes de la population, et tout le monde n'aspire qu'à voir terminer le siège de Montevideo.

On écrit de Buenos Ayres par la *Fama*, arrivée hier soir que les affaires continuent à être dans l'état le plus déplorable, sans aucun espoir d'amélioration.—Les arrivages continuent d'Europe en combrant de plus en plus la place.—Les produits, transportés n'y trouvent aucun débouché dans l'état actuel du pays.

Il existait sur rade, —27 navires français,—dont—2 allait partir sur lest pour Bourbon;—1 idem idem pour les Antilles,—12 sans aucune espèce de fret ni espoir d'en obtenir.

Deux navires étaient disposés à prendre du fret pour les mers du Sud, pourvu qu'on leur payât les frais de port.—A un autre on a offert 4000 francs pour retourner en Europe !!!

Selon le correspondant du *Jornal do Commercio*, la haute Cour de Justice a rendu son jugement à Versailles le 13 novembre : 11 des accusés présens ont été absous, 3 condamnés à cinq ans de travaux forcés, et 17 à la déportation à l'île de Mayotte où ils devront passer leur vie en prison. Pour les accusés absens, au nombre de 36, ils ont été tous condamnés à la déportation à Mayotte. Parmi tous les condamnés, il se trouve trente ex-députés.

COLONISATION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE
DANS TOUS LES PAYS,
CONSIDÉRÉE COMME MOYEN DE PARVENIR A
L'EXTINCTION DU PAUPÉRISME.

NOUVEAU MODE
DE
PUBLICATION ADOPTÉ
POUR LES
ANNALES.

« Cette publication est consacrée à la fondation d'une caisse de secours pour subvenir aux frais de transport et

située à gauche de la Grande-Rue, et qui allait en descendant jusqu'à une grande porte de bois délabrée, s'ouvrant à la fois par deux grands battans, et une petite porte, découpée dans un des deux grands battans.

Cette petite porte ne tenait plus qu'à un gond.

Tout, au premier aspect, paraissait calme dans cette maison : un rosier fleurissait à la porte, et, près du rosier, sur un banc de pierre un gros chat roux se chauffait avec béatitude au soleil.

En apercevant tout ce monde, en entendant tout ce bruit, il prit peur, se sauva et disparut par le soupirail d'une cave.

Arrivé à la porte que nous avons décrite, Jacquemin s'arrêta.

Les gendarmes voulurent le faire entrer de force.

—Monsieur Ledru, dit-il en se retournant, Monsieur Ledru, vous avez promis de ne pas me quitter.

—Eh bien ! me voilà, répondit le maire.

—Votre bras, votre bras.

Et il chancelait comme s'il eût été prêt à tomber.

M. Ledru s'approcha, fit signe aux deux gendarmes de lâcher le prisonnier, et lui donna le bras.

—Je réponds de lui, dit-il.

Il était évident que, dans ce moment, M. Ledru n'était plus le maire de la commune, poursuivant la punition d'un crime, mais un philosophe explorant le domaine de l'inconnu.

Seulement, son guide dans cette étrange exploration était un assassin.

Le docteur et le commissaire de police entrèrent les

premiers, puis M. Ledru et Jacquemin : puis les deux gendarmes, puis quelques privilégiés au nombre desquels je me trouvais, grâce au contact que j'avais eu avec MM. les gendarmes, pour lesquels je n'étais déjà plus un étranger, ayant eu l'honneur de les rencontrer dans la plaine et de leur montrer mon port d'armes.

La porte fut refermée sur le reste de la population, qui resta grondant au-dehors.

On s'avanga vers la porte de la petite maison.

Rien n'indiquait l'événement terrible qui s'y était passé, tout était à sa place : le lit de serge verte dans son alcôve, à la tête du lit le crucifix de bois noir, surmonté d'une branche de buis séché depuis la dernière Pâques. Sur la cheminée, un enfant Jésus en cire, couché parmi des fleurs entre deux chandeliers de forme Louis XVI, argentés antefois : à la muraille, quatre gravures colorées, encadrées dans des cadres de bois noir et représentant les quatre parties du monde.

Sur une table un couvert mis, à l'âtre un pot au feu bouillant, et près d'un coucou sonnant la demie une huche ouverte.

—Eh bien ! dit le docteur de son ton jovial, je ne vois rien jusqu'à présent.

—Prenez par la porte à droite, murmura Jacquemin d'une voix sourde.

On suivit l'indication du prisonnier et l'on se trouva dans une espèce de cellier à l'angle duquel s'ouvrait une trappe à l'orifice de laquelle tremblait une leur qui venait d'en bas.

ALEXANDRE DUMAS.
(La suite au prochain numéro.)

EUROPE.

FRANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

Aujourd'hui, au moment où M. Portalis et M. Franck-Carré, l'un président, l'autre procureur général près la cour des pairs, lors du procès de Boulogne, ont prêté serment devant le président de la République un sourire très significatif a été échangé entre M. Louis Bonaparte et M. de Persigny, qui se trouvait à ses côtés.

(Journal du Havre.)

Trois représentants de l'Assemblée nationale, MM. Les-tiboulois, Duquesne et Denissel, se disposent à se rendre en Algérie, chargés par M. le ministre de la guerre d'une mission scientifique ayant pour but :

La recherche des procédés les plus convenables pour l'acclimatement dans la colonie, de végétaux industriels, tels que le cotonier, le cactus coccinifère, le sésame, la garance, le bananier à corde (*mussabacada*), dont les Américains se servent pour la fabrication des cordages de marine, etc.

L'étude des mesures à prendre pour favoriser en Algérie le développement du commerce des laines.

L'observation des circonstances climatiques signalées comme nuisibles aux Européens et l'étude des moyens les plus efficaces pour en combattre l'influence.

(idem.)

Le brick l'Europe, capitaine Huet, entré ce matin dans notre port, et venant de Port-au-Prince, avait, au nombre de ses passagers, M. Ardouin, fils du général Ardouin, cet ancien ministre de Soulouque, qui figurait parmi les dernières victimes du nouvel empereur.

Le fils du général assistait à l'exécution; son père, après les suprêmes adieux, lui dit: « Place toi à quelque distance et regarde comment un homme doit mourir! » Voici mon dernier conseil: pars, éloigne toi au plus vite de ce pays, car sous le despote qui gouverne Haïti, il n'y a plus de sécurité pour les citoyens, et l'on ne peut prévoir que des malheurs! » (Idem.)

On écrit de Calais :

« Un nouveau bateau à vapeur, le Daim, destiné au transport des dépêches entre Calais et Douvres, vient de faire la traversée avec une rapidité sans exemple. Le trajet de Calais à Douvres s'est effectué en une heure quarante-trois minutes, et de Douvres à Calais, en une heure trente-sept minutes. Aussi les constructeurs de ce bateau ont-ils gagné la prime de 12,000 fr., dans le cas où la traversée se ferait, de Calais à Douvres, en une heure quarante-cinq minutes, et de Douvres à Calais, en une heure quarante minutes.

« On assure que l'état de la mer, qui était un peu houleuse, a seul empêché que ce bateau n'effectuât le trajet, de Calais à Douvres, en une heure quarante minutes, et le retour en une heure trente-cinq minutes.

(Idem.)

Remate.

REMATE DE MERCADERIAS INGLESAS.

Por Courras Smith y Ca.

En los almacenes de deposito de la Aduana, al lado del muelle "Victoria."

El Martes 29 del presente, á las 12 en punto de la mañana, se procederá á la venta, á la mas alta postura por disposicion del Sr. Consul de S. M. B. y cuenta de quien correspondá de parte del cargamento de la Barca Inglesa "Mary Sophia" procedente de Liverpool, su capitán James Blain, el que consiste en cantidad de lienzos, madrases, zarasas, hilo de ovillo etc., recientemente desembarcados, todo en buen estado y en lotes á la vista.

Acto continuo se venderán en la Barraca de los Sres. Parry y Ca.

EN UN SOLO LOTE.

20 toneladas carbon de piedra provenientes del Buque arriba nombrado.

d'establissement des familles pauvres en France et dans les pays étrangers.

« Il y a des terres auxquelles manquent les bras et qui réclament des habitans. Les familles pourvues d'un capital se rendent, á leur gré, lá où il leur est utile de se transporter avec des instrumens de travail. Mais les familles pauvres, pour qui il serait surtout avantageux de trouver une terre nouvelle, faute de moyens de déplacement et de premier établissement, sont condamnées á rester lá où pour elles le travail est désormais impuissant á leur faire une place.

« De lá, des misères irrémédiables, le spectacle navrant des souffrances, les tentations, les dangers de l'extrême misère, l'aumône qui s'épuise á soulager, mais non pas á guérir les maux; les communes, les départemens obérés par l'obligation d'entretenir des populations d'infirmes.

« Nous avons entrepris, c'est l'œuvre de notre temps, de travailler á l'extinction du paupérisme. Nous pensons que, pour atteindre ce but, il n'est qu'un moyen, c'est d'offrir aux hommes laborieux, étouffés par la concurrence et le défaut d'espace, des ressources moins disputées, un air plus libre, des terres nouvelles. Nous voulons procurer aux familles pauvres ce qui leur manque pour se transporter et s'établir lá où il leur est possible de trouver un emploi utile á leur activité, et de vivre par le TRAVAIL.

« C'est dans cette intention que nous avons institué une caisse de secours.»

Ici le rédacteur des Annales de l'extinction du paupérisme fait connaître l'organisation et les ressources positives de cette institution, telles que nous les avons vues détaillées dans l'acte de société, puis il continue:

« L'adhésion des honnêtes gens, nous y comptons, ne nous fera pas défaut. Ils viendront á nous, ils nous secourront.

« Pour les mettre en état de contribuer á notre œuvre d'humanité, nous avons imaginé d'appliquer á nos Annales un mode particulier et nouveau de publication. Nous établissons trois sortes de souscripteurs—des souscripteurs abonnés;—des souscripteurs lecteurs, s'engageant á verser la somme de cinq centimes (10 réis) pour la lecture de chacun des cahiers de nos Annales.—des souscripteurs propagateurs, se chargeant, chacun d'eux de trouver pour nos Annales au moins dix lecteurs.

« Qui pourrait refuser de se joindre á nous pour un sacrifice minime de quinze centimes par mois (seis cöbres ó 30 réis), en échange d'une lecture qui, nous l'espérons, sera instructive et attachante! Nos souscripteurs propagateurs n'auront point de peine á réunir dix personnes, au moins, dans une pensée commune de bienfaisance, rendue plus facile par l'attrait d'une utile distraction.

« Que la modicité du sacrifice et de l'effort demandés par nous, en restreignant outre mesure la perspective de l'importance du résultat possible, ne ralentisse point le zèle des gens de bien auxquels nous nous adressons. Avec cinq centimes par semaine, l'Œuvre de la propagation de la Foi recueille en France une somme annuelle de QUATRE MILLIONS. Nous n'avons garde de comparer á une œuvre qui a pour but de divulguer la parole dont vivent les âmes, une œuvre comme la nôtre qui se propose de rendre accessible á tous les pauvres — LE TRAVAIL — ce pain dont vivent les corps. Toutefois la pensée de charité qui a suscité l'humble promotrice de la Propagation de la Foi, ne nous est pas étrangère; c'est elle aussi qui nous pousse á chercher pour les familles pauvres les ressources, les conditions d'un travail utile. Après avoir enseigné la foule, Jésus-Christ la nourrissait par un miracle d'amour. Tandis que d'autres s'occupent á étendre la lumière et l'empire de la vérité, nous, nous voudrions étendre les moyens de subsistance matérielle. En disant que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais encore du verbe, Dieu n'a pas exclu la nécessité du pain. C'est cette chose nécessaire aussi que nous désirons offrir á tous. Pourquoi notre publication, analogue, par l'idée qui l'a inspirée et par la modicité du moyen de concours qu'elle réclame, á l'Œuvre de la propagation de la Foi, n'aurait-elle pas un résultat d'une importance presque égale?—D'après nos calculs, il ne nous est pas interdit d'espérer de pouvoir placer par an DIX MILLE FAMILLES PAUVRES—soit par an, trois familles par canton.

« A l'œuvre donc! un grand résultat est possible moyennant un très léger sacrifice; que tous les honnêtes gens entendent notre voix et se rendent á notre appel.»

(Continu era.)

Aviso al publico.

En los días 28, 29 y 30 del corriente mes de Enero á las puertas de la Escribania del Juzgado de lo Civil se han de hacer Almonedas y remate, en el mayor y mejor postor de una casa sita en la calle de Misiones número 214, perteneciente á la testamentaria de D. Juan Uzet tasada en todos sus ramos en la cantidad de 6033 pesos, 745 centavos, que se vende para con su producto haser pago á una acreedora.— Las personas que quieran hacer postura concurriran al paraje designado donde seran admitidas los que hicieren conforme á derecho.

Montevideo Enero 23 de 1850.

Castañaga.

Teatro Nacional.

GRAN FUNCION EXTRAORINARIA. Y ULTIMA POR LA COMPANIA RAVEL. A BENEFICIO DE CARLOS WINTHER.

El Domingo 27 de Enero de 1850.

El Sr. Winther, al despedirse del respetable público de Montevideo al cual tiene tantas simpatias por las multiplicadas demostraciones que ha recibido de él en sus trabajos, ha dispuesto su última fucion en el órden siguiente.

Despues de la sinfonia de costumbre principiara:

PRIMERA PARTE.

DANZAS EN LA CUERDA.

Por el Sr. Winther (único en su jénero), Le Jeune Américain y Le Petit-Amour.

SEGUNDA PARTE.

LA VIENESA.

Bailada por las señoritas Flora y Julia Lehmann. Intermedio por la orquesta de 15 minutos.

TERCERA PARTE.

ROBERT MACAIRE Y BERTRAND.

Baile cómico en un acto, en el cual el Sr. Winther ejecutará el rol de Bertrand.

Robert Macaire y Bertrand, dos ladrones, A. Lehmann y Carlos Winther.—Monsieur Dumon, L. Ferin.—Monsieur Beaumont, propietario, Mlle C. Lehmann.—Blacon, gendarme, Gustave Deloney.—Mlle Rose, hija de Mr. Dumont, Mme Winther.—Crichette, Julia.—Fanchette, Flora.

CUARTA PARTE.

LA POLKA CON TRES PIERNAS.

Baile nuevo no ejecutado aun sino por la Compañia Ravel.

QUINTA PARTE.

Brillantes variaciones de violin, con acompañamiento de la orquesta, compuestas y ejecutadas por el joven violinista español, D. Manuel de Guridi.

SESTA PARTE.

COMBATE DE PUJILATO.

Ejecutado por los Srs. A. Lehmann y Deloney.

SETIMA Y ULTIMA PARTE.

LA MUERTE DE ABEL.

CUADRO HISTORICO EJECUTADO POR CUATRO JOVENES.

Abel, Petit Amour.— Cain, Jerome.—Adan, Julia,—Eva, Flora.

Con el cual terminará el espectáculo; siendo este último iluminado con fuego blanco.

A las 8 ½.

La compañía Ravel concluye sus trabajos con esta fucion, pero al separarse de este jeneroso y hospitalario país lleva grabado en su corazon el noble nombre Oriental símbolo de su ilustracion.

CARLOS WINTHER,

Director de la Compañia.

Habiendo concluido la temporada con la fucion pasada, todas las aposentaduras de esta se venden en la calle de Buenos Ayres n° 106, siendo preferidas las personas abonadas hasta el jueves á la oracion, hasta cuya fecha pueden mandar recogerlas.

ANNALES.

de
L'EXTINCTION DU PAUPERISME,

REVUE

de

L'ASSISTANCE PUBLIQUE, — LA CHARITÉ PRIVÉE LA
COLONISATION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DANS
Tous LES PAYS,Considérée comme moyen de parvenir à l'extinction du
Paupérisme

SOUS LA DIRECTION DE

M. PAGANELLI DE ZICAVO,

Secrétaire du Conseil de Colonisation et d'Emigration,

II, PLACE DE LA BOURSE,
à Paris.

Les Annales de l'Extinction du Paupérisme paraissent trois fois par mois (à compter du 1er septembre 1849), le 1er, le 11, le 21, par cahiers de deux à trois feuilles, et forment à la fin de l'année deux beaux volumes, chacun d'environ 800 pages grand in-8°, avec gravures, plans et illustrations.

Mode de Souscription.

Les produits de cette publication étant consacrés à la Caisse de secours pour l'émigration et le placement des familles pauvres, on a cru devoir adopter un mode particulier de souscription.

Il y a pour la Revue trois sortes de souscripteurs : les souscripteurs abonnés, — les souscripteurs propagateurs, — les souscripteurs lecteurs, — lesquels sont soumis aux conditions suivantes :

Souscripteurs abonnés.

Les souscripteurs abonnés ont à payer :

| | |
|------------------------|-------------------------|
| EN FRANCE. | A L'ÉTRANGER. |
| Par an.....18 fr | Même prix, les frais de |
| Par six mois.....10 fr | poste en plus. |

Souscripteurs propagateurs.

Les souscripteurs propagateurs sont tenus de garantir à l'administration de la Caisse de Secours un minimum de dix souscripteurs lecteurs dont les cotisations sont par eux reçues et transmises aux représentants de la Caisse de Secours qui leur sont désignés dans chaque département. En récompense de leurs bons offices, les souscripteurs propagateurs gardent, en propriété, la collection de la Revue, pour chaque volume de laquelle ils reçoivent une belle couverture illustrée et portant leur nom.

Souscripteurs lecteurs.

Les souscripteurs lecteurs doivent une cotisation de cinq centimes pour la lecture de chaque cahier de la Revue, dont chaque numéro devra leur être laissé au moins pendant un jour. Cette cotisation doit être versée dans les mains du souscripteur propagateur.

A VIS.

Le départ de la BONNE JENNY pour le Havre, est remis au 1er février prochain.

H. LAGOUARDERE.

Relieur.

RUE DES 33 N° 46.

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de rouvrir son établissement de relieur. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance seront servies avec la même exactitude qu'antérieurement. Il se charge de la confection des livres pour les maisons de commerce et il se charge de faire toute sorte d'ouvrages en carton, il repare aussi les livres de commerce à domicile.



Pour le Havre.

La BONNE JENNY, capitaine F. AUBERT, qui a de superbes emmenagements pour passagers, partira le 25 du courant. S'adresser pour traiter des passagers, rue de las Camaras n° 41, ou chez Sagory et Kuntz, près du Môle.

Avis au Public.

Nouveau procédé pour guérir les cors aux pieds. S'adresser calle del Uruguay, n. 60, depuis 3 heures jusqu'à 5 heures de l'après midi. On ne paye qu'après parfaite guérison.

Idioma Francés.

Desde hoy ofrezco dar lecciones de este idioma según los principios de Chantreau y de Harmonière.

Ocurrase á la casa N° 160 calle de Zavala. ARSÈNE ISABELLE.

Teneduria de libros

El que suscribe abre, el 15 del corriente, un curso teórico y PRÁCTICO de teneduría de libros EN ESPAÑOL, si en aquella fecha se ha podido reunir un número regular de alumnos. En todo caso ofrece dar, desde ahora, lecciones particulares, sea en su casa ó en las de los alumnos.

Los S^{tes} que gusten aprovechar de estas ofertas podrán apersonarse á la casa n° 160, calle de Zavala, desde las 10 de la mañana hasta las doce y después de la oracion.

ARSÈNE ISABELLE.

Hôtel de la Marine

RUE VINGT CINQ MAI, N° 81.

Cet établissement se recommande par la perfection de tout ce qu'on y sert journellement.

M. Guillot son directeur, qui a été cuisinier de plusieurs notabilités, s'empresse toujours de mener la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage.

Il se charge aussi des commandes en ville, et des dîners les plus distingués.

Dans la même maison, on loue des appartements commodes et très agréablement situés, on assure les personnes qui les loueront, de soins assidus.

On demande.

Une maison spacieuse, ayant citerne et lieux, située dans une des rues voisines du Môle principal.

S'adresser au bureau du « Patriote ».

Hamard, coiffeur, rue du 25 de mai, n. 129 a l'honneur de prévenir les élégans de cette capitale qu'il vient de recevoir un riche assortiment de cravattes de satin, du dernier goût qu'il vendra au plus juste prix.

A VIS

Nous recommandons à l'humanité de nos compatriotes le nommé CARPI, qui a perdu les deux bras par suite d'un accident déplorable et qui, au lieu de se livrer à la mendicité, à mieux aime, quelque pénible que soit ce travail, courir la ville et vendre des chandelles. Nous ne doutons nullement que tous les Français lui donnerons la préférence pour leur consommation domestique:

ROBO.

La noche del día 21, á las 11, han sido robadas varias piezas de ropa de uso, 6 cucharas y 1 cucharon de plata con las iniciales E. C.; el que diese noticia de su paradero, en la calle de los Treinta y Tros, n.° 123, sera generosamente gratificado.

Gants et Cravattes.

Gants de chevreau de couleur pour hommes et pour dames; un riche assortiment de cravattes nouvelles et de parfumerie fine. En vente chez F. Martin, coiffeur, rue du 25 Mai, n. 251, maison du consul italien.

montrichar.

RUE DU JUNCAL, N° 46.

Arrange les vieux chapeaux qu'il met à neuf, blanchit les chapeaux de paille en toute perfection.

Les ouvrages suivants reliés ou brochés sont en vente à l'imprimerie du Patriote.

Les Peches Capitaux, — L'Orgueil.

Les Peches Mignons.

Gingènes ou Lyon en 1793.

Les Mystères de l'Inquisition.

La Gorgone.

Le Juif-Errant.

Les Mystères de Paris.

Tous ces ouvrages se vendent au Rabais.

EN FEUILLETONS.

Le fils de l'Empereur.

Les Mystères de Sainte Helène.

Le Sansonnet.

Nous invitons les personnes qui désireraient se procurer le premier ouvrage en entier de la collection des SEPT PECHES CAPITAUX, à adresser sans retard leurs demandes à l'imprimerie du journal, où il ne s'en trouve que très peu d'exemplaires.

AVIS.

M. Auguste Chadafau, prévient le public et principalement les cafetiers, qu'il vient d'ouvrir une fabrique de liqueurs et de sirops, dans la rue du 18 Juillet n. 82; il prévient aussi les amateurs de bon goût qu'il a reçu de France, toutes espèces de jus et fruits pour faire toutes sortes de sirops, comme

sirop de limon ou de citron,

idem de vinaigre,

idem de vinaigre framboisé.

idem de groseille,

idem de framboises,

idem d'orgeat,

idem orangeade,

le tout au prix d'une pataque la bouteille et \$ 4

400 reis la douzaine.

On trouvera dans le même établissement toutes sortes de jus de fruits pour faire les gelées et glaces et un grand assortiment de liqueurs et d'eau de vie à un prix très modéré.

DENTISTE.

Napoleon Aubanel, déjà connu à Montevideo, ou il exerce sa profession depuis plusieurs années, a l'honneur d'annoncer à ses habitants qu'il a transféré son domicile dans le logement qu'occupait le defun Frederic Vaniseghen.

On trouve chez lui un grand assortiment de dents naturelles idem de composition dite incorruptibles et tout ce qui concerne sa profession.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, le trouveront chez lui depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. — Il se transportera aussi à domicile

Il offre aux indigents ses soins gratuitement depuis midi jusqu'à deux heures.

Rue des Missions, n° 118.

LA
CONSTITUTIONDE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE.Promulguée par l'Assemblée Nationale le 12
novembre 1848.

Brochure in 32

Se vend au l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS rue Perez Castellanos n. 162.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS, rue Perez Castellanos, n° 162.